



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 05 juillet 2018 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **PARIS** (75) à :

ACHBAR Saadia
ANBALAGAN Tamil
BAMOUSSA Malika
BARKAT épouse GAUTHIER Carole
BEN ABDALLAH Amel
BEN BELKACEM épouse ZEMHI Tassadit [avec les félicitations du jury]
BÉNASSIS Pauline
BENYAHIA Sehlene
BERTIN Laura [avec les félicitations du jury]
BONETTO Marie [avec les félicitations du jury]
DELEERSNYDER épouse FERREIRA Valérie
DIALLO Rokia
DIAS VARELA Yvonne
DJEGHDALI Meriem
DOS SANTOS Anaïs
FORTAS Jérémy
GRANDÉ Estelle
GUNAY Sumeyra
HAFIDI Maya

JACQUES Laurence
KHERIS Manon
KOUAKOU Doriane
LANGLER Cassandre
NYAMI Christelle
POIVEY Emilie
POLGE-GAUCHER Anaël
PORTELAS FERREIRA Mélinda
RACHEM Kenza
RAUMEL Julie
RIBEIRO Angela
SELÇUK Julie
SELVAKUMARAN Rena
SERENUS Alexandra
SHAHEEN Solef
SULLEROT Wendy
VASSE Noémie
VENGADABADY Sarah
WIGNESH Nabisha
YOUSSEF Hana
ZEDAN Monia

Fait à Paris, le 05 juillet 2018,
la présidente du jury,

Christelle DEGRELLE



Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.